

21 MARS 2026

**MARCHE
INTERNATIONALE**

**CONTRE LES
VIOLENCES
POLICIERES
PENITENTIAIRES
ET LE RACISME
SYSTEMIQUE**

PLACE JEAN MACÉ LYON 15H



21 MARS 2026

**MARCHE
INTERNATIONALE
CONTRE LES
VIOLENCES
POLICIERES
PENITENTIAIRES
ET LE RACISME
SYSTEMIQUE**

PLACE JEAN MACÉ LYON 15H

Les Familles des Victimes des Crimes Sécuritaires, qui comptent leurs morts depuis plus de 40 ans dans les quartiers, les villes, et les campagnes (1), sont aujourd'hui unis pour exiger que justice leur soit rendue. Au fil des décennies, le nombre de personnes tuées ou mutilées par la police ou la gendarmerie s'élève à 2170 morts en 50 ans (2). Les mobilisations successives, ainsi que les révoltes, mettant en exergue un ensemble de faits et de comportements incompatibles avec la fonction Républicaine de la police, (répression dans les quartiers populaires, racisme, tirs illégaux) ont été portées à la réalité du public par les luttes des familles de manière récurrente.

A part quelques condamnations avec sursis, les auteurs impliqués, bénéficient de non-lieu et de classements sans suite, ravivant plus encore le traumatisme des familles et de leurs proches. Aujourd'hui, ces familles appellent à un droit de réparation pénale, par la prise en compte d'autres éléments d'enquête, quand la justice – n'a d'autre connaissance – pour forger son opinion, que la seule version policière.

Le 21 mars 2026, nous marcherons pour nous rappeler qu'il n'y a pas de prescription pour les proches des victimes quand le droit à la justice pénale leur a été banni. Pour signifier que la douleur ne peut être oubliée, ni être effacée par le poids des années. Pour clamer, que les injustices d'hier s'ajoutent de façon dramatique à celles d'aujourd'hui. Ce rappel, est bien plus qu'une revendication mémorielle. Il s'érige contre l'amnésie collective, devenue une cubaine pour tous ceux qui

s'attellent à enterrer les dossiers, à fatiguer les familles qui vivent la répétition des non lieux, des relaxes dans un triste ordinaire.

Ce mouvement initié et dirigé par les familles, témoins de l'échec du système judiciaire face au pouvoir répressif, un système incapable de poursuivre et de condamner les responsables de la mort de leurs proches, entendent rendre compte de cette réalité dramatique, qui traumatise autant les proches des victimes, qu'elle influe sur l'équilibre et la paix de toute la société. Il y a urgence, quand la France détient le record d'Europe de morts commis par les agents de l'État. Au point de justifier des prises de positions de bon nombre d'ONG, comme Amnesty International, et d'être fréquemment mise à l'index par les décisions de la Cour Européenne des droits de l'Homme ou celle de l'ONU en 2023 et 2024.

Confronté à ces drames, le gouvernement n'en finit pas de se boucher les yeux. De Gérald Darmanin, à Bruno Retailleau en passant Laurent Nuñez, qui vient de nouveau de couvrir les agissements graves des pelotons de Gendarmes, avant toute enquête préalable. Après la loi Cazeneuve de 2017 légitimant le « droit de tuer », les lois racistes de « police des étrangers » de Darmanin, les plus extrêmes dans l'histoire de la Ve République, quand des détenus, sont soumis à de la torture, à des traitements cruels, inhumains ou dégradants (3), qui ne voit derrière toutes ces mesures sécuritaires, une dérive dramatique de notre société, le plongeon pour chacun de nous dans un monde innommable, dans un univers de pleurs et de douleurs dans un futur déjà présent.

Face à ce constat, nous demandons à toutes celles et ceux qui ont foi en une certaine notion de justice de nous rejoindre, le 21 mars à 15h, Place Jean Macé à Lyon.

**Association des Victimes des Crimes
Sécuritaires / Association Idir Espoir et
Solidarité**

Sources : (1) <https://basta.media/jerome-laronze-eleveur-tue-par-gendarme-justice-s-apprete-a-detruire-preuves>.

(2) Vérification et chiffre établis par l'AVCS de 1973 à 2021. (3) Rapport du Comité Contre la Torture de 2024

